



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

281^e séance du
CONSEIL DES GOUVERNEURS
CGV-220305 (extraordinaire)
Le 5 mars 2022
de 10 h 37 à 11 h 18
À distance / Microsoft Teams

PROCÈS-VERBAL
Conseil des gouverneurs • CGV-220305



CGV-220305 (extraordinaire)

UNIVERSITÉ DE MONCTON

281^e séance du

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le 5 mars 2022

de 10 h 37 à 11 h 18

À distance / Microsoft Teams

PRÉSENCES

MEMBRES

Malaïka Bacon-Dussault	Professeure (Moncton)
Darius Bossé	Extérieur du N.-B. (Ottawa)
Annie Hélène Boudreau	Professeure (Shippagan)
Morel Caissie	Nord-Ouest
Thomas Chassé	Étudiant (Edmundston)
Edith Doucet, présidente	Extérieur des régions
Louise Imbeault	Chancelière
Mathieu Lemieux	Association des anciens, anciennes et amis (Edmundston)
Denis Mallet	Nord-Est
Julien Massicotte	Professeur (Edmundston)
Isabelle Paulin	Association des anciens, anciennes et amis (Shippagan)
Michelyne Paulin	alUMni
Denis Prud'homme	U de M
Recteur et vice-chancelier	
Paulette Robert	Nord-Est
Mathilde Thériault	Étudiante (Moncton)

Mireille Vautour	Nord-Ouest
------------------	------------

AUTRES PERSONNES PRÉSENTES

Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Janice Comeau, secrétaire d'assemblée	Moncton
Gabriel Cormier, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Nathalie Cormier directrice par intérim de la Direction des communications	U de M
Pierrette Fortin, vice-rectrice	Edmundston
Gilles Roy, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Sid-Ahmed Selouani, vice-recteur	Shippagan

Personnes excusées : Sarah Djorah Ait kheddache, Patrick Breton, Marc-Antoine Chiasson, François Daigle, Isabelle Dasyuva-Gill, Denise Frenette, Samuel LeBreton et Richard Losier

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE.....	4
2. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	4
3. BUT DE LA CONVOCATION.....	4
4. DOSSIER MISSION/VISION/VALEURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON	4
5. PROCHAINE RÉUNION -	6
6. CLÔTURE	6

TABLE DES MATIÈRES (suite)

DOCUMENT.....

DOCUMENT A : Ordre du jour A ()

DOCUMENT B : Planification académique (mission/vision/valeurs) B ()

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux et les annexes du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <https://www.umoncton.ca/gouvernance/cgv-proces-verbaux>.
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion.

1. OUVERTURE

10 h 37 : La présidente du Conseil des gouverneurs souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte.

Elle procède à la lecture du texte de reconnaissance de l'Université de Moncton envers les peuples autochtones :

« L'Université de Moncton reconnaît que le territoire sur lequel ses trois campus reposent est visé par les traités de paix et d'amitié que les Wolastoqiwik (Malécites) et les Mi'kmaq ont d'abord conclus avec la Couronne britannique en 1726. Les traités en question ne comportaient pas de clause relative à la cession des terres et des ressources, mais en fait reconnaissaient le titre de Mi'kmaq et de Wolastoqiwik (Malécites) et définissaient les règles quant à ce qui devait être des relations durables entre les nations. »

Les personnes excusées de la réunion sont : Sarah Djohra Ait kheddache, Patrick Breton, Marc-Antoine Chiasson, François Daigle, Isabelle Dasylya-Gill, Denise Frenette, Samuel LeBreton et Richard Losier.

Michel Couture et Janice Comeau sont nommés scrutateurs.

2. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

La secrétaire générale confirme que tout est en règle quant au droit de présence.

3. BUT DE LA CONVOCATION

Le but de la réunion est de présenter et de voir à l'adoption de la nouvelle version de la mission, de la vision et des valeurs de l'Université de Moncton par le Conseil des gouverneurs.

4. DOSSIER MISSION/VISION/VALEURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

Invité : Mathieu Lang, leader de la Stratégie

Le recteur et vice-chancelier rappelle que le dernier exercice portant sur la mission, la vision et les valeurs de l'Université de Moncton remonte à l'année 2003. Il rappelle également que la nouvelle proposition est en lien avec les travaux de l'exercice de planification stratégique qui est en cours.

Le recteur et vice-chancelier remercie toutes les personnes qui ont travaillé à la mise au point de la nouvelle mouture.

Présentation de Mathieu Lang

M. Lang fait le point sur les éléments qui ont été retenus dans la dernière mouture de la mission, de la vision et des valeurs. Il souligne les points suivants :

- Dans la mission, le mot « Acadienne » est clé.
- Dans la mission, l'Université veut former des personnes créatives et engagées.
- Dans la vision, l'Université veut être la référence. Elle veut jouer un rôle de leader dans la société.
- Dans les valeurs, on retient les suivantes : respect, inclusion, accessibilité, engagement.

M. Lang indique que les dossiers autochtones sont importants, qu'ils font l'objet d'une entente spécifique et qu'ils s'inscrivent dans la mission, la vision et les valeurs de l'Université.

M. Lang fait la lecture du document.

4. DOSSIER MISSION/VISION/VALEURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON (suite)

Une discussion s'ensuit sur divers mots, diverses expressions.

Proposition

R : 01- CGV-220305

Dr Denis Prud'homme, appuyé par Annie-Hélène Boudreau, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte la nouvelle mission, la nouvelle vision et les nouvelles valeurs de l'Université de Moncton. »

Amendement

R : 02- CGV-220305

Louise Imbeault, appuyée par Michelyne Paulin, propose :

*« Sous réserve que dans l'énoncé de mission, le terme **francophone** soit remplacé par **de langue française** et que la notion **d'engagement citoyen** soit ajoutée à la définition de la valeur du respect. »*

Vote sur R02	unanime	ADOPTÉE
Vote sur R01(amendée)	unanime	ADOPTÉE

La version adoptée de la mission, la vision et les valeurs de l'Université de Moncton est la suivante :

MISSION

Acadienne et de langue française, l'Université de Moncton se consacre à l'avancement des connaissances et à la formation de personnes créatives et engagées.

VISION

Par son influence, l'Université de Moncton veut être la référence en matière de transformation des sociétés dans une perspective d'inclusion, d'innovation et d'écoresponsabilité.

VALEURS

Respect

L'Université de Moncton s'engage à être intègre, bienveillante et à l'écoute afin d'entretenir un climat de confiance qui encourage la libre expression et qui mène à l'engagement citoyen et à l'épanouissement personnel et professionnel.

Inclusion

L'Université de Moncton assure l'équité, célèbre la diversité et offre un milieu inclusif. Les membres de la communauté universitaire sont solidaires des personnes et des groupes en quête de justice.

Accessibilité

Fort de son réseau, l'Université de Moncton met ses savoirs et son enseignement à la disposition des personnes souhaitant étudier en français.

Engagement

À la recherche du bien commun, grâce à son leadership, l'Université de Moncton est engagée avec ses communautés à trouver des solutions viables aux enjeux contemporains.

Applaudissements!

4. DOSSIER MISSION/VISION/VALEURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON
(suite)Prochaines étapes

Mathieu Lang présente les prochaines étapes du grand projet de la planification stratégique.

Une membre soulève une question vis-à-vis le rôle du comité aviseur externe. Une courte discussion s'ensuit. On explique que trois comités sont au cœur des travaux de la planification stratégique, soit l'Équipe de la stratégie, le comité aviseur interne et le comité aviseur externe.

On rappelle que le plan stratégique sera approuvé au final par le Conseil des gouverneurs.

Remerciements

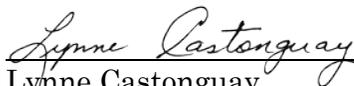
Les membres du Conseil des gouverneurs remercient le recteur et vice-chancelier ainsi que les membres des équipes de travail pour cette nouvelle mouture. Bravo!

5. PROCHAINE RÉUNION -

La prochaine réunion du Conseil des gouverneurs aura lieu le samedi 9 avril à 8 h 30. La réunion se déroulera en format hybride c'est-à-dire que les membres pourront soit participer à la rencontre en personne au Salon de la chancellerie ou à distance par l'entremise de Teams.

6. CLÔTURE

La réunion se termine à 11 h 18.


Lynne Castonguay
Secrétaire générale